



DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°39 du : 06 décembre 2023
Délibération n° : 2023.018
Page 1 sur 2

Objet : Avenir Montagne : Concertation politique énergétique Mission Concertation, Action et Innovation.

Par suite d'une convocation en date du 29 novembre 2023, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras** se sont assemblés en la salle de réunion de la SPL Eau Service Haute Durance le 06 décembre 2023 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais – 3/5 Voix			
Arnaud MURGIA	<i>Absent</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	<i>Excusée</i>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS-GENOUX	<i>Absente</i>	Gabriel LEON	<i>Absent</i>
Pierre LEROY	Présent	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	Présent	Marine MICHEL	Présente
Communauté de communes du Guillemois Queyras – 2/4 voix			
Dominique MOULIN	Présent	Guillaume DEJY	<i>Absent</i>
Michel MOURONT	Présent	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
Communauté de communes du Pays des Écrins – 1/2 voix			
Alice PRUD'HOMME	Présente	Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>
Marie BAILLARD	<i>Excusée</i>	Marcel CHAUD	<i>Absent</i>

Vu

La délibération n°2021.025 du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras en date du 6 octobre 2021 approuvant la mise en place d'une mission répondant au Plan Avenir Montagne ;

La délibération n°2023.017 du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras en date du 6 décembre 2023 approuvant la prolongation de la mission Avenir Montagne Ingénierie ;

L'avis du bureau du 18 octobre 2023.

CONSIDERANT

Que dans la continuité du programme Avenir Montagne, le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras souhaite engager une réflexion collective sur la politique énergétique du territoire et les sciences participatives ;

Que pour ce faire, a débuté un projet de conception participative et d'expérimentation du dispositif de concertation autour de la politique énergétique du territoire tenant compte de la ressource en eau, des paysages et de la biodiversité, coordonné par le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras et mené en partenariat avec des équipes de recherche d'INRIA et INRAE mais également avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris pour la partie sciences participatives ;



DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°39 du : 06 décembre 2023
Délibération n° : 2023.018
Page 2 sur 2

Objet : Avenir Montagne : Concertation politique énergétique Mission Concertation, Action et Innovation.

L'intérêt et l'appui proposé par la Caisse des dépôts et consignations pour travailler avec le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras à ces sujets, et décliné au travers une convention d'application 2023 – 2025, jointe à la présente délibération et définissant les modalités d'application et financières ente les parties ;

Que sans financement de son ingénierie, le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ne peut mettre en place de poste d'animation sur les thématiques précisées.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	6
Nombre de membres présents	6	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		6	
Pour	6	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide que le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras mette en place une mission Concertation, Action et Innovation ;

Décide de dédier des moyens humains et financier pour le suivi de cette mission ;

Approuve le plan de financement sur la période de septembre 2023 à décembre 2025 comme suit :

Dépenses		Recettes	
Coordination pilotage terrain	120 000 €	CNRS MITI	200 000 €
Partenariat d'accompagnement à la transformation	200 000 €	INRAE INRIA	
Prestation d'accompagnement pédagogique d'appui et sécurisation de la démarche	60 000 €	BANQUE DES TERRITOIRES	170 000 €
Production de livrables capitalisation et modélisation	20 000 €	ETAT VTA	15 000 €
		AUTOFINANCEMENT	15 000 €
Total	400 000 €		400 000 €

Décide de solliciter la mise en place d'un Volontariat Territorial en Administration à hauteur de 15 000 euros ainsi qu'une prime « sac à dos » de 5 000 euros auprès de l'État ;

Autorise le Président, ou son représentant à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision, et en particulier, signer toutes conventions, chartes d'engagement, actes ou partenariats notamment scientifiques en lien avec cette mission.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY